

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE LIANCOURT

Séance du 10 décembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

Date de la convocation
4 décembre 2025Objet de la délibération
**Vente
de la parcelle cadastrée
section AL n° 378**

L'an deux mille vingt-cinq, et le dix décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme COQUELLE Laëtitia, Maire.

Présents : Mme Laëtitia COQUELLE - M. Thierry BALLINER - Mme Mirjana JAKOVLJEVIC - M. Sébastien RABINEAU - Mme Adeline MESTRE - MM. Yves NEMBRINI - Michel BIRCK - Mme Chantal ROMO - M. Jean MARGET - Mmes Laurence GEFFROY - Anne THIELOT - MM. Xavier DARCHE - Yannick OUTERLEYS - Mmes Christelle DELVAL - Dorothée PIERARD - Ophélie VAN ELSUWE - MM. Loïc ABGRALL - Casimir SZEPIZDYN - Louis NKAKE CHAKOMI - Stéphane GRAS - Mme Emilie LELONG - M. Patrick GOSSET.

Absents excusés : Mme Isabelle FRILLAY (pouvoir à Mme Mirjana JAKOVLJEVIC) - Mme Laëtitia ROULET (pouvoir à M. Yves NEMBRINI) - M. Roger MENN (pouvoir à Mme Laëtitia COQUELLE) - M. Didier DUCHAUSSOY (pouvoir à M. Michel BIRCK) - M. Salim BACHIR.

Absentes : Mmes Pauline DESGUERRE - Isabelle CHARETTEUR.

Madame Emilie LELONG est nommée secrétaire de séance.

La commune est propriétaire de l'immeuble à usage mixte cadastré AL n° 378 d'une superficie de 219 m².

La SARL Services Funéraires CAPEL, par l'intermédiaire de la SCI RSBC, souhaite se porter acquéreur de cet immeuble qu'elle occupe actuellement pour ses activités commerciales.

Après en avoir délibéré, l'unanimité des membres du Conseil Municipal décide de :

- vendre la parcelle cadastrée section AL n° 378 d'une superficie de 219 m² au prix de 218 000 € fixé par France Domaine
- désigner la SELARL A. ANTY, E. ANTY-DOISY et A. STEZKO-PILLE, Notaires associés à LIANCOURT, pour la rédaction de l'acte
- d'autoriser Madame le Maire à paraître à l'acte

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à LIANCOURT, le 12 décembre 2025

Lc Maire,


Laëtitia COQUELLE